



Inspé de l'académie de Créteil

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation



Devenir enseignant ou enseignante en
Arts plastiques
en collège et lycée



Master MEEF 2nd degré

<http://inspe.u-pec.fr>

 Inspé de l'académie de Créteil

 @inspe_creteil



Master MEEF 2nd degré parcours Arts plastiques

Présentation

Notre formation vous offre la possibilité :

- de vous former au concours du CAPES d'arts plastiques ;
- d'acquérir les compétences nécessaires, universitaires et professionnelles, à l'exercice du métier de professeur d'arts plastiques en collège/lycée ;
- découvrir le terrain et la pratique concrète du métier d'enseignant de langue vivante dans le secondaire par l'observation et la pratique accompagnée dans les classes d'un tuteur en M1 et M2, ou par une formation pratique en alternance à tiers temps avec des classes en responsabilité en M2.

Contenu des enseignements

La formation MEEF parcours Arts plastiques vise à développer, au sein d'unités d'enseignements (UE), les compétences du référentiel national des compétences des métiers du professorat et de l'éducation. Plus spécifiquement, il s'agit des compétences disciplinaires et des compétences didactiques et professionnelles exigées pour assurer les missions de professeur de l'Éducation nationale. Les compétences sont acquises de manière progressive au cours des 2 années de formation.

M1 :

- UE Disciplinaires : 200h
- UE Pédagogiques et didactiques : 85h
- UE Langues vivantes : 42h
- UE Compétences transversales : 55h
- UE Initiation à la recherche : 70h
- UE Accompagnement de stage : 18h

M2 :

- UE Disciplinaires : 90h
- UE Pédagogiques et didactiques : 175h
- UE Compétences transversales : 55h
- UE Initiation à la recherche : 50h
- UE Accompagnement de stage : 12h

+ d'infos :



Stages

En M1 : 6 semaines de Stage d'Observation et Pratique Accompagnée (SOPA) en établissement scolaire public, en France ou à l'étranger.

En M2, deux modalités de stage sont proposées :

- SOPA : Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée d'environ 324h annuelles (2 jours par semaine de présence en établissement). Montant d'indemnité de stage : 140€ net/mois sur 10 mois.
- ECA : Contrat en alternance avec le Rectorat de Créteil. Les étudiantes et étudiants effectuent 6h par semaine en responsabilité devant élèves. Montant de la rémunération : 809€ net/mois sur 12 mois + primes au prorata du service.

Candidatures

Les candidatures ouvriront le 26 février 2024 sur MonMaster ou eCandidat en fonction de la formation et du profil.

MonMaster : du 26 février au 24 mars 2024

→ pour les M1 (sauf dans le cadre d'une VAPP)

eCandidat : du 26 février au 1er septembre 2024

→ pour les M2

→ pour les DU prépa concours

→ pour les candidates et candidats souhaitant effectuer une demande d'admission par VAPP.

Selon votre parcours universitaire et/ou professionnel, le dossier peut ou non être étudié en commission d'admission. Si votre licence est en cours, vous devez quand même candidater aux dates fixées. Le diplôme sera demandé au moment de l'inscription définitive.





Lieux de formation

Mutualisation complète avec l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Université Paris 8
2 rue de la Liberté
93200 Saint-Denis

Occasionnellement, d'autres sites universitaires.

CONTACTS

Responsables pédagogiques

Peggy Bougy-Azri
peggy.bougy-azri@u-pec.fr

Emmanuelle Guedon
emmanuelleguedon@gmail.com

Tristan Mahou
tristan.mahou@gmail.com

Secrétariat pédagogique Inspé

2nd degré général
01 49 56 37 09 / 38 04 / 38 05
secretariat-sdg-inspe@u-pec.fr

Scolarité de l'Inspé

01 49 56 37 37
scol-inspe@u-pec.fr

